

Présentation de la HES-SO

Haute école spécialisée de Suisse occidentale

La HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale qui compte plus de 19'400 étudiantes et étudiants, est la plus grande HES de Suisse. Ses 67 filières d'études Bachelor et Master ainsi que ses activités de recherche se déclinent dans six domaines qui sont Design et Arts visuels, Economie et Services, Ingénierie et Architecture, Musique et Arts de la scène, Santé et Travail social. Elle offre également une large palette de formations continues (MAS, DAS et CAS).

Créée il y a 17 ans seulement, la HES-SO forme un ensemble interdisciplinaire, riche et performant aussi

bien sur le plan de l'enseignement qu'en matière de Recherche appliquée et Développement. La recherche de la HES-SO est orientée vers la pratique et menée en partenariat avec un grand nombre d'entreprises, d'institutions socio-sanitaires et culturelles. Avec 28 hautes écoles, la HES-SO joue un rôle prépondérant dans le développement socio-économique et culturel dans les sept cantons de la Suisse occidentale et se positionne comme une actrice reconnue du paysage suisse et international de l'enseignement supérieur.





Le domaine Santé en bref

Le domaine Santé de la HES-SO est l'un des six domaines de la HES-SO. Il regroupe plusieurs hautes écoles de santé réparties dans toute la Suisse occidentale. En plus des huit filières bachelor, il offre une filière d'études Master ès Sciences en sciences infirmières gérée conjointement par la HES-SO et l'Université de Lausanne (UNIL).

Avec ses neuf filières de formation et plus de 3200 étudiant-e-s, le domaine Santé de la HES-SO est le plus grand de toutes les HES santé du pays et le seul qui réunit en son sein la totalité de l'offre de formation HES dans la santé qui existent en Suisse.

Formation de base

Filières Bachelor

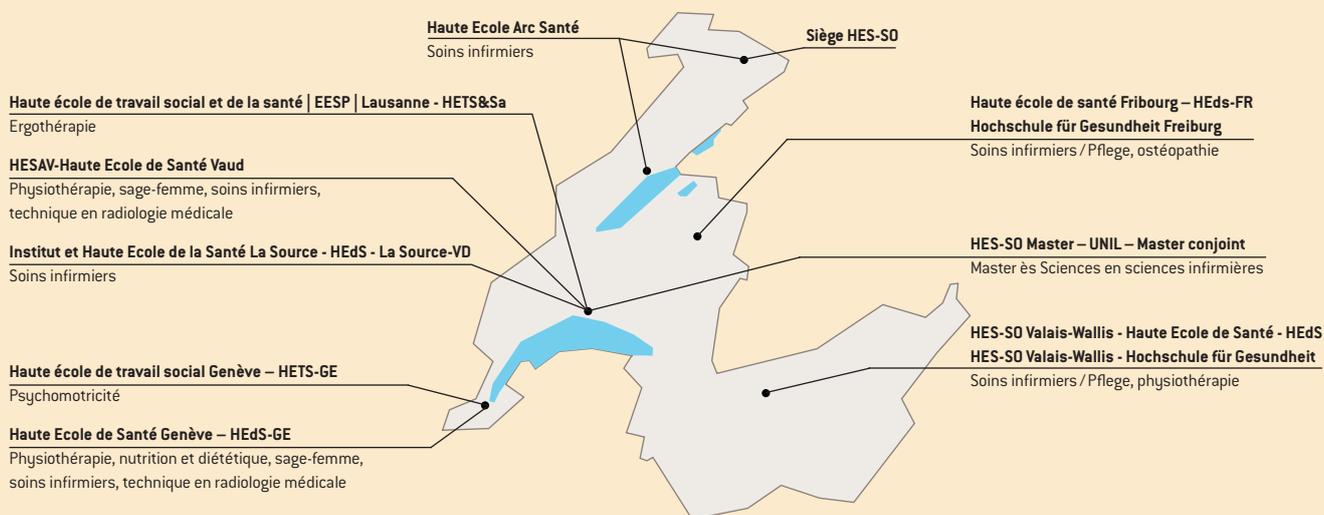
- Ergothérapie
- Nutrition et diététique
- Ostéopathie
- Physiothérapie
- Psychomotricité
- Sage-femme
- Soins infirmiers
- Technique en radiologie médicale

Filière Master

- Master ès Sciences en sciences infirmières, en partenariat avec l'Université de Lausanne

¹ Il est à noter que la filière Ostéopathie n'entre pas dans la logique du cursus bachelor professionnalisant telle que présentée dans ce document.

L'offre en formation du domaine Santé de la HES-SO est dispensée dans les hautes écoles romandes



Chaque filière du domaine Santé de la HES-SO propose une formation à plein temps. La filière Soins infirmiers offre également la possibilité de suivre la formation en emploi.



Formation continue

Les formations continues du domaine Santé aboutissent à des diplômes MAS, DAS ou CAS. Elles répondent aux besoins de l'exercice des professions de la santé et permettent la diffusion des nouvelles connaissances développées par les activités de recherche.

Recherche appliquée et Développement (Ra&D)

La Ra&D réalisée dans les hautes écoles est soutenue par la HES-SO. 7 Unités ou départements de recherche sont répartis dans les différentes hautes écoles.

Ses finalités sont:

- développer des savoirs propres au domaine et aux filières du domaine Santé tout en optimisant le transfert de ses résultats dans la formation ;
- développer des projets d'innovation dans la pratique professionnelle.

Ses thèmes prioritaires sont :

- Evolution démographique ;
- Dispositifs socio-sanitaires ;
- Développement et évaluation d'outils et de compétences cliniques et techniques ;
- Prévention, promotion de la santé ;
- Réhabilitation, réinsertion.

Prestations de service

Les prestations de service consistent en la mise à disposition des compétences des écoles auprès d'organismes et d'institutions publiques ou privées des milieux de la santé. Ces prestations sont principalement :

- des enquêtes, des études ;
- des expertises et évaluations ;
- des supervisions ;
- du soutien au développement de projets ;
- des enseignements et des conseils ;
- des collaborations à des revues scientifiques et professionnelles.

Mobilité, relations internationales

Au plan national, chaque filière collabore activement avec ses homologues de Suisse alémanique et italienne au sujet des plans d'étude, des programmes et du développement des formations.

Au plan international, les enseignements sensibilisent aux différences entre les pays en matière de santé et d'exercice des professions des différentes filières. La collaboration internationale se concrétise par des échanges bilatéraux avec d'autres établissements qui permettent:

- à des étudiant-e-s d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger ;
- à des étudiant-e-s d'écoles étrangères partenaires de venir étudier dans les filières suisses ;
- à des enseignant-e-s des filières du domaine Santé de transmettre leur savoir à l'étranger dans les écoles partenaires ;
- aux étudiant-e-s et au personnel d'enseignement de bénéficier des apports du corps enseignant des écoles partenaires.

Principes régissant les formations dans les domaine Santé de la HES-SO

Les formations dispensées dans les filières du domaine Santé de la HES-SO répondent aux besoins de santé présents et futurs de la population et s'ajustent au système sanitaire suisse. Elles développent chez les étudiant-e-s un profil de praticien réflexif et praticienne réflexive et d'expert-e-s dans leur domaine professionnel.

Métier de l'humain

Les formations reconnaissent le caractère singulier et imprévisible des situations rencontrées dans les métiers de l'humain, ce qui requiert de grandes capacités d'adaptation aux circonstances, de prise en compte des potentialités des personnes et de maîtrise de son implication personnelle.

Formation d'adulte

Les formations accorde à l'étudiant-e un rôle d'acteur de sa formation et stimule son autonomie et ses responsabilités.

Formation en alternance

Les formations alternent des temps de formation à l'école et sur le terrain pour offrir à l'étudiant-e la possibilité d'être rapidement au contact avec la complexité des situations professionnelles. Le dispositif de formation permet de traiter les tensions nées de la confrontation des savoirs théoriques et des savoirs pratiques et d'assurer la meilleure articulation entre eux.

Dispositif de formation pratique

Un dispositif réglementaire et financier de partenariat entre les institutions socio-sanitaires qui reçoivent des étudiant-e-s en formation pratique et la HES-SO permet d'assurer un encadrement en stage par des praticiens formateurs et praticiennes formatrices expert-e-s du terrain, reconnu-e-s et désigné-e-s par leur institution et disposant d'une formation postgrade spécifique.

Approche par compétences

Les formations développent une approche par compétences pour favoriser chez les étudiant-e-s la capacité à comprendre, à appréhender et à analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes



Les formations s'appuient sur des **référentiels de compétences et des rôles communs aux professions de la Santé** définis au niveau national.

Les étudiant-e-s disposent, au terme de leur formation, d'une part des compétences génériques valables pour toutes les professions de la santé de niveau HES :

- Un savoir approprié aux défis de la politique de santé ;
- Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques ;
- Un comportement professionnel et responsable ;
- Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter.

Les étudiant-e-s disposent d'autre part, de compétences spécifiques à leur profession articulées autour de sept rôles communs à toutes les professions de la santé :

- Expert-e
- Communicateur ou communicatrice
- Collaborateur ou collaboratrice
- Manager
- Promoteur ou promotrice de la santé
- Apprenant-e et formateur ou formatrice
- Professionnel-le.

Travail de Bachelor

Les formations comprennent un Travail de Bachelor qui est l'occasion pour les étudiant-e-s de s'initier concrètement à une démarche méthodologique de recherche et développement en :

- élaborant un questionnaire professionnellement pertinent ;
- cherchant des sources documentaires appropriées ;
- envisageant une méthodologie adéquate de production et d'analyse de données ;
- menant concrètement et modestement une telle démarche méthodologique ;
- tirant des conclusions de sa démarche pour sa profession ;
- rédigeant un document publiquement accessible.

Interprofessionnalité

Les formations en réponse aux évolutions du système socio-sanitaire et en s'appuyant sur les deux rôles de communication et de collaboration développent chez les étudiantes la capacité à mener des actions interprofessionnelles.

Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers

La filière Soins infirmiers en bref

- 2000 étudiantes et étudiants
- Formation à temps plein et en emploi
- 180 ECTS dont 60 de formation pratique
- Filière d'études positionnée sur l'ensemble du territoire suisse. Une des sept filières d'études du domaine Santé de la HES-SO dispensée dans tous les sites du domaine
 - Haute Ecole Arc Santé - HE-Arc Santé (Delémont - Neuchâtel)
 - Haute école de santé Fribourg - Hochschule für Gesundheit Freiburg - HEdS-FR
 - Haute école de santé Genève - HEdS-GE
 - HES-SO Valais-Wallis – Haute Ecole de Santé – HEdS (Sion - Viège)
 - HESAV-Haute Ecole de Santé Vaud
 - Institut et Haute Ecole de la Santé La Source Lausanne-HEdS-La Source
- Filière proposée dans les trois niveaux du Processus de Bologne selon le Cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses : Bachelor (HES-SO), Master (conjoint HES-SO - UNIL) et Doctorat (UNIL) et axée sur la pratique professionnelle au sens de la CDS.
- Référentiel de compétences pour les soins infirmiers
- Travail de bachelor de 10 ECTS
- Partenaires internationaux

Concept

La filière de formation en soins infirmiers de la HES-SO vise à former des professionnel-le-s généralistes. Pour définir cette notion, elle s'appuie sur les champs d'exercice des soins infirmiers et sur le cadre de qualifications pour le domaine des hautes écoles suisses. Les infirmier-ère-s sont des professionnel-le-s qui :

- disposent de connaissances leur permettant de comprendre les situations rencontrées et qui se basent et intègrent des éléments tirés des recherches et des publications scientifiques de pointe dans le domaine des soins infirmiers ;
- ont la capacité de former des jugements professionnels, notamment sur la base d'une réflexion éthique, d'un

raisonnement clinique structuré, de l'utilisation de références scientifiques pertinentes et de l'analyse de leur pratique ;

- sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes, généralement dans le domaine des soins infirmiers, en vue de formuler des avis qui intègrent une réflexion sur des problématiques sanitaires, sociales, scientifiques ou éthiques ;
- savent communiquer en s'adaptant à l'objectif et au public visé (usagers dans le cadre de la prise en charge, autres professionnel-le-s de santé dans le cadre d'une pratique interprofessionnelle) ;
- disposent de capacités d'apprentissage en autonomie leur permettant d'évaluer leur pratique, formuler des questions en lien avec les problématiques qu'ils rencontrent et trouver les ressources pour y répondre

Au niveau international, la filière s'appuie sur la référence normative de l'Union Européenne sur la reconnaissance des qualifications professionnelles du bachelor HES en soins infirmiers par la Commission européenne et les Etats membres de l'UE18. Elle prend également en compte le modèle des soins infirmiers proposé par le projet Tuning19 dans la mise en oeuvre du processus de Bologne.

La filière défend également les valeurs de la profession prônées par l'ASI ainsi que ses positions sur l'éthique professionnelle. Elle promeut également le respect du Code déontologique du CII pour la profession infirmière qui définit les normes de conduite déontologique à respecter.



Référentiel de compétences spécifiques de l'infirmier-infirmière

Rôle d'expert-e en soins infirmiers

En tant qu'expert-e-s en soins infirmiers, les infirmier-ère-s conduisent les activités spécifiques à leur profession et assurent, au sein du système socio-sanitaire, le leadership dans leur champ disciplinaire. Dans ce contexte, elles énoncent des jugements cliniques et prennent les décisions correspondantes.

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A2 : Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt du-de la patient-e et de ses proches.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.

Rôle de communicateur-trice

En tant que communicateur-trice-s, les infirmier-ère-s facilitent les relations et le rapport de confiance avec les personnes et transmettent des informations pertinentes.

- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- B2 : Participer, dans l'équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits.
- B3 : Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.

Rôle de collaborateur-trice

En tant que collaborateur-trice-s, les infirmier-ère-s participent efficacement à l'activité d'une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle.

- C1 : S'engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.
- C3 : Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnelle ou interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteur-trice-s du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.

Rôle de manager

En tant que managers, les infirmier-ère-s exercent leur leadership professionnel en contribuant à l'efficacité des organisations tout en développant leur propre carrière professionnelle.

- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.
- D2 : Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.
- D3 : Utiliser de manière efficace et critique les technologies de l'information.
- D4 : Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.

Rôle de promoteur-trice de la santé

En tant que promoteur-trice-s de la santé, les infirmier-ère-s s'appuient sur leur expertise et leur influence pour promouvoir la santé et le mieux-être des patient-e-s et des collectivités.

- E1 : S'engager en faveur de la santé et de la qualité de vie et soutenir les intérêts des patient-e-s et de leurs proches.
- E2 : Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.
- E3 : Encourager les patient-e-s et leurs proches à utiliser, de manière différenciée et individuelle, les moyens disponibles pour surmonter la maladie ou la prévenir, dans le souci d'assurer la meilleure qualité de vie possible.

- E4 : Participer au développement des approches de promotion de la santé et de prévention de la maladie.

F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice

En tant qu'apprenant-e-s et formateur-trice-s, les infirmier-ère-s démontrent, de manière continue, un engagement professionnel fondé sur une pratique réflexive, ainsi que sur l'utilisation, la création et la diffusion de données probantes

- F1 : Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes
- F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

G. Rôle de professionnel-le

En tant que professionnel-le-s, les infirmier-ère-s s'engagent pour la santé et la qualité de vie de la personne et de la société, ainsi que pour une pratique respectueuse de l'éthique et un engagement envers leur propre santé.

- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.
- G3 : Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société
- G4 : S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.

Formation pratique et alternance

L'école et les milieux de pratique professionnelle sont des lieux de formation qui contribuent conjointement au développement des compétences. La vision de l'alternance retenue est un principe général d'organisation de la formation qui consiste à formaliser les aller-retour entre des contextes de transmission et des contextes de production ainsi que les transitions entre des dispositifs de formation variés comme, par exemple, des cours magistraux, des ateliers de technologie, des études de cas, des séminaires d'analyse de situation, des séminaires d'analyse de pratique, des ateliers de simulation, des laboratoires d'habiletés cliniques (skillslabs), des activités de réflexion dans et sur l'action, etc. et la pratique professionnelle.

Principes pédagogiques et didactiques

La formation s'inscrit dans une approche de l'apprentissage tout au long de la vie (Lifelong Learning Programme) et dans un paradigme socioconstructiviste et interactif. Les approches pédagogiques contribuent au développement des compétences et privilégient l'intégration des connaissances (apprentissage par problèmes, par raisonnement clinique ou par situations, simulation, laboratoires, développement de projets intégrateurs et apprentissage autonome (e-learning, blended learning))

Concept d'évaluation

Le dispositif d'évaluation vise à rendre compte du niveau de compétence de l'étudiant-e ; on parle dès lors de l'évaluation en situation authentique, sans négliger l'importance de maintenir une évaluation des connaissances. Les types d'épreuves sont :

- ECOS (examen clinique objectif structuré) ;
- Portfolio ou dossier d'apprentissage ;
- Étude de cas ;
- Réalisation d'un projet intégrateur ;
- Rédaction d'un texte à caractère réel (article par exemple).

Travail de Bachelor

La formation de niveau bachelor doit permettre de développer chez les futur-e-s professionnel-le-s une posture visant à intégrer les résultats de la recherche et à fonder leur pratique professionnelle sur des résultats probants. Le travail de bachelor qui équivaut à 10 crédits ECTS, s'inscrit dans cette finalité. En adéquation avec le projet européen « Tuning », ses visées sont :

- **Une visée de production scientifique** (Perspectives / propositions pour la pratique découlant d'une revue de littérature scientifique ou proposition d'un projet de recherche).
- **Une visée de formation personnelle théorique** (connaissance partielle de l'état de la recherche en lien avec une question issue de la clinique).
- **Une visée de formation personnelle méthodologique** (compréhension et analyse critique des recherches étudiées).

Structure des études

La formation est organisée sur trois ans (180 ECTS) et comprend 6 semestres. La formation pratique représente 40 semaines de présence dans un lieu d'exercice de la pratique

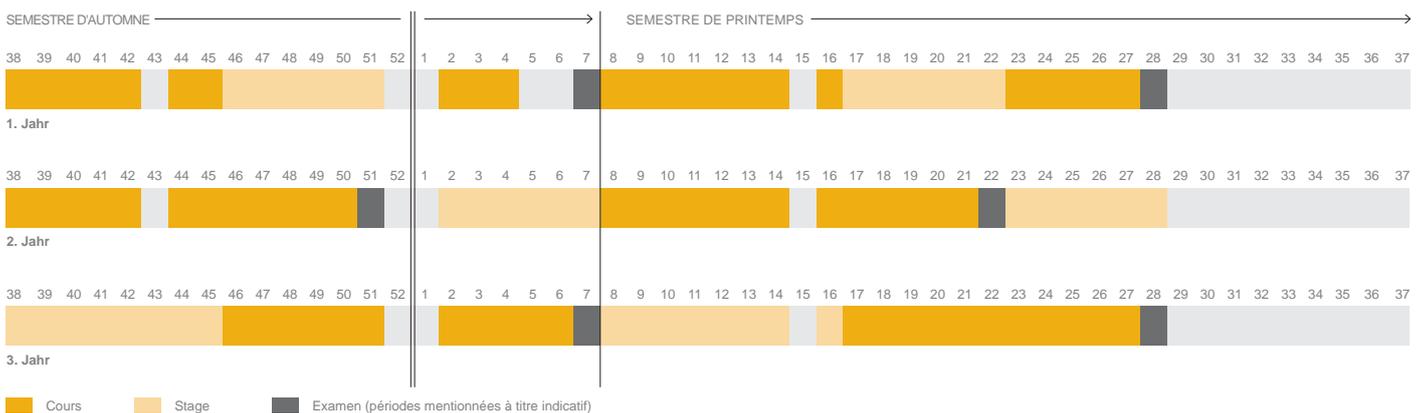
professionnelle. Elle est organisée de manière coordonnée sur l'ensemble des sites afin d'assurer une meilleure répartition dans les lieux de la pratique.

La taille des modules est fixée à 10 ECTS pour la formation pratique et à 5 ECTS pour la formation théorique.

Calendrier académique

Le semestre d'automne (semaine 38 - semaine 7) comprend deux semaines de vacances à Noël et une semaine sans enseignement en 1^e et 2^e années (semaine 43). Le semestre de printemps (semaine 8 - semaine 37) comprend une semaine de vacances à Pâques (selon le calendrier). Les semaines 2 et 3 des semaines de cours (au minimum en troisième année) sont réservées à l'éducation interprofessionnelle. Des périodes de formation pratique peuvent être organisées durant l'été (semaines sans cours).

Calendrier académique



Mobilité et internationalisation

La filière favorise la mobilité auprès d'universités étrangères reconnues et vise à préparer les étudiant-e-s aux activités dans un contexte international. Elle vise à faciliter :

- le développement d'un projet de formation particulier ;
- la découverte et la confrontation à d'autres systèmes de santé et d'autres cultures ;
- l'élargissement des connaissances ;
- l'ouverture à d'autres perspectives professionnelles.

Les étudiant-e-s ont ainsi la possibilité de bénéficier de nouvelles expertises dans des domaines particuliers de la santé durant un semestre ou deux, lors d'un échange concernant une période d'enseignement théorique, pratique ou les deux. Ils auront ainsi l'opportunité de développer leur projet de formation dans un autre environnement et découvrir d'autres développements de la formation ou des systèmes de santé.

Formation en emploi

La formation en emploi est définie dans un programme spécifique élaboré en étroite collaboration avec les partenaires de la pratique professionnelle.

Ce cursus de formation, d'une durée de 4 ans, s'adresse à un public déjà inséré dans le domaine des soins et qui y exerce une activité professionnelle (qui fait partie intégrante de la formation en emploi). La formation se déroule sur 8 semestres en conservant un taux constant d'immersion dans le domaine des soins chez l'employeur (environ 50%). Les modules sont proposés de manière filée et/ou groupée. Des périodes de formation pratique, incluses dans les 40 semaines du plan d'études, sont effectuées dans un autre contexte de soins et permettent de satisfaire aux exigences de reconnaissance de l'Union Européenne.

